



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 63/24 : APPROBATION DU MARCHÉ D'EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION URBAINE DE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON – MARCHÉ 2024-04 – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant le projet d'extension du système de vidéo protection urbaine de la commune, il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée.

APPROUVE l'attribution du marché de gestion du système d'information des sites distants et de la mairie, à l'entreprise SNEF représentée par Monsieur Yann SADEY, en qualité de responsable de service dont la Société est située 5 avenue Paul Hérault – 13015 MARSEILLE.

DIT que les travaux et les prestations objet du présent marché feront l'objet de bons de commande dans la limite d'un montant maximum de 500 000 € HT / 3 ans, soit la durée du marché.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 9 juillet 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 11 JUIL. 2024
Et de la publication du notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2024

Application agréée E-legalite.com